

Département de l'Aisne

Arrondissement de
Saint-Quentin

Canton de Bohain

Commune de

SEBONCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 MARS 2012

Présents : Monsieur Gérard FEUILLETTE, Président,
Mesdames Sylvie DUBOIS et Valérie DESSENNE.
Messieurs Bernard LEMAIRE, Hugues LEGRAND, Frédéric BRENOT, François LEFEVRE,
Bernard GLADIEUX, Dominique MINCHEZ, Jean-Bernard VENET, Jean-Michel BOUCHEZ.

Absents excusés : Madame Viviane VENET, Mrs Alvaro GONCALVES et Jean-Francis BOULANGER.

Absente non excusée : Madame Cathy LEMAIRE

Secrétaire : Monsieur Jean-Michel BOUCHEZ.

Date de convocation : 21 mars 2012

Le compte rendu de la séance du 25 janvier 2012 est approuvé.

COMPTE DE GESTION 2011

Le conseil municipal n'émet aucune observation ni réserve sur le compte de gestion du receveur municipal pour l'année 2011.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le compte administratif 2011 est approuvé à l'unanimité comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses	:	192 760, 24 €
Recettes	:	78 023, 46 €
Déficit exercice	:	- 114 736, 78 €
Déficit antérieur reporté	:	- 9 036, 43 €
Déficit de clôture	:	- 123 773, 21 €
<u>Reste à réaliser</u> recettes	:	0, 00 €
dépenses	:	107 725, 00 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	:	666 372, 61 €
Recettes	:	843 108, 31 €
Excédent exercice	:	176 735, 70 €
Excédent antérieur reporté	:	435 733, 13 €
Excédent de clôture	:	612 468, 83 €
Résultat de clôture	:	488 695, 62 €

Le résultat de fonctionnement 2011 soit 612 468, 83 € est affecté comme suit pour 2012 : 231 498, 21 € en section d'investissement et 380 970, 62 € en section de fonctionnement.

VOTE DES 3 TAXES

Les taux pour l'année 2012 ne sont pas modifiés et sont votés comme suit :

- ⇒ Taxe d'habitation : 9,68 %
- ⇒ Taxe sur le foncier bâti : 12,29 %
- ⇒ Taxe sur le foncier non bâti : 20,78 %

BUDGET PRIMITIF 2012

Le budget primitif 2012 est voté comme suit :

INVESTISSEMENT

Déficit reporté	:	123 773, 21 €
Reste à réaliser dépenses	:	107 725, 00 €
Dépenses	:	1 001 154, 00 €
Recettes	:	1 232 652, 21 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses	:	1 181 685, 00 €
Recettes	:	1 181 685, 62 €

SUBVENTIONS DIVERSES

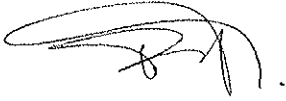
Une subvention de 1 076 € (1 € par habitant) est allouée au CASOC.

AFFAIRES DIVERSES

- Suite à la demande du Directeur de l'école, le conseil municipal émet un avis favorable à l'acquisition de mobilier scolaire pour la 7^{ème} classe ouverte à la rentrée, en l'occurrence la classe de maternelle petite et moyenne sections.
- Le Maire précise que suite au bornage du terrain où doit être implanté le terrain multisports ruelle Poitiers, la surface vendue par Mr et Mme Villain est de 2 a 55 ca.
- Le relais radiotéléphonie Orange doit être mis en service dans le courant du second trimestre 2012.
- Le Maire informe que l'USEDA est dans l'obligation de reculer la date de commencement des travaux d'enfouissement des réseaux rue Chantraine, suite au blocage actuel de France Télécom sur le financement des enfouissements téléphoniques. Plusieurs dossiers sont concernés dans l'Aisne.
Par conséquent, afin de coordonner ces travaux de voirie, le chantier communal de requalification de la rue Chantraine est retardé de quelques mois.
- Madame Sylvie DUBOIS fait part d'une question concernant les horaires de garderie du soir. Cette personne travaillant sur Saint-Quentin aurait des difficultés à être à 17 H 30 à l'école pour récupérer son enfant.
Il est répondu que l'accueil périscolaire est ouvert jusque 17 h 45 et que cela laisse largement le temps de revenir de Saint-Quentin. Dans l'immédiat, il n'est pas envisagé de modifier ces horaires. Toutefois, cela pourrait éventuellement être étudié pour la prochaine rentrée scolaire.

La séance est levée à 20 heures 10.

Le Secrétaire de séance,



POUR EXTRAIT CONFORME,
Le 29 mars 2012,
Le Maire,
Gérard FEUILLETTE

